Priorité Santé Mutualiste

Priorité Santé Mutualiste s'engage

Une information de qualité, c'est notre priorité.

Toutes les informations dont nous disposons sont validées scientifiquement par des médecins qui utilisent les protocoles et les recommandations en vigueur. Elles sont mises à jour régulièrement.

Respecter la confidentialité, c'est notre priorité.

Les informations transmises à Priorité Santé Mutualiste sont confidentielles, votre mutuelle ne peut y avoir accès. Vous pouvez d'ailleurs, si vous le souhaitez, rester anonyme ou utiliser un pseudonyme.

Associer votre médecin traitant, c'est notre priorité.

Pour vous assurer le meilleur suivi, votre médecin traitant peut, à votre demande, recevoir les mêmes informations que celles qui vous ont été communiquées.

Vous laisser le choix, c'est notre priorité.

A tout moment, vous êtes libre d'interrompre votre participation à nos programmes ou de vous orienter vers les établissements que vous souhaitez.

Priorité Santé Mutualiste. Mars 2009.

Priorité Santé Mutualiste

Pour votre santé, mieux vous accompagner, c'est notre priorité.

Appelez le : 3935
Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe

Du lundi au vendredi de 9h à 19h

www.prioritesantemutualiste.fr

MUTUALITÉ FRANÇAISE

Priorité Santé Mutualiste est un Réseau de santé régi par le Code de la Santé Publique. Il est constitué de la Fédération Nationale de la Mutualité Française, des Unions régionales et d'un ensemble de mutuelles. Ses membres s'engagent à respecter les dispositions de sa convention constitutive et de sa charte, disponibles sur simple demande au siège du réseau, TSA 51522, 75901 Paris Cedex 15. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le droit d'accès, de rectification ou de suppression des données s'exercent auprès du responsable du centre de contact (Priorité Santé Mutualiste, TSA 51522, 75901 Paris Cedex 15).

En matière de santé, êtes-vous sûr d'être bien informé ?

Priorité Santé Mutualiste

Maladies cardio-vasculaires, cancer, dépendance au tabac, à l'alcool ou au cannabis, maintien de l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap… Nous pouvons tous y être confrontés, plus ou moins directement.

Appelez le : 3935
Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe

Du lundi au vendredi de 9h à 19h

MUTUALITÉ FRANÇAISE

Mon père souffre d'une maladie cardio-vasculaire, est-ce héréditaire ?

Ma fille fume du cannabis, que risque-t-elle ?

J'ai rendez-vous pour une première séance de chimiothérapie. En quoi ça consiste réellement ?

INFORMATION

- Facteurs de risques, prévention et dépistage, maladies et traitements… vous obtenez par téléphone des informations claires, validées par des médecins. Vous recevez, par courrier ou par mail, de la documentation complémentaire.

- Rencontres et échanges : vous êtes informé des conférences, débats, groupes de parole qui se déroulent près de chez vous et traitent des questions de santé qui vous intéressent.

C'est grâce à une information complète que vous pouvez mieux prendre en charge votre santé et choisir une solution adaptée.

Ma mère souffre de la maladie d'Alzheimer et ne peut plus vivre seule. Comment l'aider ?

Je dois me faire opérer d'un cancer du sein. Pouvez-vous m'aider à mieux connaître les services de ma région ?

Où me procurer une prothèse capillaire après ma chimiothérapie ?

AIDE À L'ORIENTATION

- **Repérer les établissements de qualité près de chez soi ?** En fonction de votre besoin, vous pouvez recevoir les coordonnées de trois à six établissements proches de votre domicile, reconnus de qualité par des organismes publics indépendants.

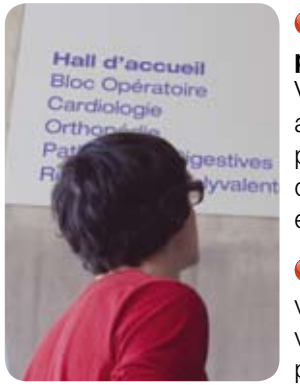

- **Connaître les associations proches de son domicile ?** Vous recevez les coordonnées des associations spécialisées dans la pathologie qui vous touche et avec qui, vous et vos proches, pouvez échanger en toute confiance.

- Ces informations peuvent, sur votre demande, être transmises à votre médecin traitant, afin que vous puissiez en discuter ensemble.

C'est en y voyant plus clair dans l'offre de soins, que vous pouvez mieux vous orienter dans le système de santé français.

Qui peut m'aider à arrêter de fumer ?

Pour ma santé, je dois changer mes habitudes alimentaires. Comment faire ?

Mon père ne peut plus rester seul. Comment organiser son maintien à domicile ?

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- **Arrêt du tabac ou équilibre alimentaire :** inscrivez-vous à un programme d'accompagnement personnalisé par téléphone pour être soutenu par un médecin tabacologue ou un diététicien. Pour bénéficier du meilleur suivi, vous pouvez associer votre médecin traitant à ce programme.

- **Maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap :** un conseiller en économie sociale et familiale peut vous accompagner dans vos démarches pour vous-même ou l'un de vos proches.

- **Besoin d'un soutien moral ?** Priorité Santé Mutualiste peut vous orienter vers **un service d'écoute**, ou un groupe de parole adapté à votre situation.

C'est en étant bien accompagné que vous pouvez trouver les réponses adaptées à vos préoccupations de santé.

Priorité Santé Mutualiste

Priorité Santé Mutualiste vous aide à mieux comprendre et à mieux vous orienter.
Du lundi au vendredi de 9h à 19h, appelez nos conseillers au 3935

Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe